



Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14 AVR. 2025

ID : 062-216209080-20250410-04_2025-DE

Bescher
Levrault

MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-04

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 10 avril 2025 à 19 heures,

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

Date de convocation : Le 27 mars 2025

Date d'affichage : Le 27 mars 2025

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Béatrice BOULY, Emilie LISSE, Jean-Pierre FLOUR, Patrick GOMEL, Valérie DELATTRE, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Philippe LELIEVRE, Marie-Françoise LECAILLE

13/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Fabienne PRIMA donne pouvoir à Dominique NAVET
- Michèle CAFFIER donne pouvoir à Béatrice BOULY
- Bernard MOUSSAY donne pouvoir à Catherine VANDEKERKHOVE
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Patrick GOMEL
- Julien DIEU donne pouvoir à Alain FIX
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Jean-Pierre FLOUR

6/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Jean- Pierre FLOUR est nommé secrétaire de séance.

BUDGET PRIMITIF

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Catherine VANDEKERKHOVE qui présente le budget prévisionnel pour l'année 2025 :

Les dépenses et recettes de l'exercice 2025 s'équilibrent à hauteur de :

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14 AVR 2025

ID : 062-216209080-20250410-04_2025-DE

Besler
Levraut

Section de Fonctionnement	2 346 770,32€
Section d'investissement	1 167 470,68€

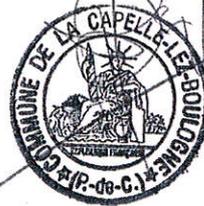
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité approuve le budget primitif 2025.
(19 voix)

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait à La Capelle-Lès-Boulogne

Le 10 avril 2025

Le Maire,
Jean-Michel DEGREMONT



Certifié et rendu exécutoire le :